



PUBLIC

Tout public âgé de 18 ans révolus.

PRÉ-REQUIS

- Aptitude médicale à la conduite des chariots
- Niveau V (CAP, BEP, Titre Professionnel) apprécié

MOYENS THÉORIQUES

- Vidéo projecteur
- Revues professionnelles
- Tests d'évaluation (entrée, suivi, final)
- 6 postes informatiques
- 8 salles de cours
- Logiciel informatisé de gestion de stock

MOYENS PRATIQUES

- Entrepôt équipé de 28mètres de racks
- Chariots catégories 1
- 2 postes informatiques
- Circuit de manipulation de l'engin
- Circuit de préparation d'expéditions

ENCADREMENT

Formation dispensée par des formateurs ayant une expérience dans le métier.

TITRE PROFESSIONNEL PRÉPARATEUR DE COMMANDES

VALIDATION

- Titre Professionnel (niveau 5)
- CACES® R489 catégorie 1B- 3 et 5
- Feuille d'émargement individuelle ou collective

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances techniques réglementaires et professionnelles permettant de préparer l'exécution de commandes pour l'organisation de collectes de produits.

DURÉE

326 heures.

DATES, LIEUX ET COÛTS

Voir calendrier.



Centre d'examen reconnu par le MEEM

PROGRAMME

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

SST

Gestes et postures

CACES® 1B - 3- 5

TRE

Stage en entreprise 70H
durant la formation

PROGRAMME THÉORIQUE

- Notion sur le comportement
- Notion sur la sécurité
- Notion sur les chariots catégories 1
- Notion sur la circulation dans un entrepôt
- Notion sur la réglementation R489
- Notion sur la manipulation, le stockage et le risque des matières dangereuses

PROGRAMME PRATIQUE

- Réaliser les opérations de vérification et de maintenance de premier niveau sur un chariot de manutention industrielle de catégorie 1
- Prélever les produits en quantité, qualité et sécurité à l'aide d'un chariot de catégorie 1, en optimisant son travail
- Rechercher les informations, saisir et valider les données relatives aux opérations dans le système informatisé
- Repérer et signaler les anomalies sur les produits, supports de charge et espaces de stockage
- Constituer une charge équilibrée, l'emballer et l'étiqueter
- Charger et décharger un camion dans le respect des règles de qualité et de sécurité à l'aide d'un chariot de manutention à conducteur porté de catégorie 1

